

## ACHAT – VENTE – LOCATION -

### LOCATION

#### ENTREMISE

#### GERANCE

Frais d'agence TTC partagés entre locataire et propriétaire	
Frais de visite	1 mois de loyer
Constitution du dossier	50% charge Propriétaire
Rédaction du bail	50% charge Locataire
Etat des lieux	+ 50 € de frais de dossier (Propriétaire)

Frais d'agence TTC partagés entre locataire et propriétaire	
Frais de visite	1 mois de loyer
Constitution du dossier	50% charge Propriétaire
Rédaction du bail	50% charge Locataire
Etat des lieux	+ 50 € de frais de dossier (Propriétaire)



Frais de gérance	5% HT sur la totalité des encaissements + TVA en vigueur Soit 6% TTC
------------------	---

### LES DIAGNOSTICS

	Obligatoire pour une location	Bien concerné	Durée de validité
<b>DPE</b>	Oui	Bien clos, couvert et chauffé	<b>10 ans</b> mais celui-ci peut évoluer en fonction des travaux
<b>PLOMB (CREP)</b>	Oui	Bien construit avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1949	<b>6 ans</b> si positif <b>Illimité</b> si absence de plomb
<b>ERNMT</b>	Oui	Bien situé dans une zone déclarée à risques	<b>6 mois</b>
<b>AMIANTE (DAPP)</b>	Oui	Bien construit avant le 1 <sup>er</sup> juillet 1997	<b>Illimité</b>
<b>LOI BOUTIN (surface habitable)</b>	Oui	Location vide à usage de résidence principale	<b>Illimité</b> tant que de nouveaux travaux ne sont pas effectués
<b>GAZ</b>	Non	Installation de plus de 15 ans	<b>3 ans</b>
<b>ELECTRICITE</b>	Non	Installation de plus de 15 ans	<b>3 ans</b>